



Location de maison par agence immobiliere

Par **priscillia**, le **05/03/2009** à **11:49**

bonjour,

j'ai loué une maison par une agence immobiliere qui m'a reclamé un mois de caution et le loyer et plus tard dans le mois elle m'a réclamé un troisième chèque pour les frais d'agence en disant que les deux chèque que j'avais donné était le mois de caution et les frais et qu'il fallait que je paye le loyer est-ce normal de devoir payer les frais d'agence?

de plus la maison doit subir des travaux mais la propriétaire et l'ancien locataire ce lance la balle pour savoir qui doit faire les travaux alors je n'habite pas dedans est-ce que je peux entamer une procedure pour récupérer mon argent